

**OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE  
CASTRES - MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

**Séance du 11 décembre 2023 à 14h30**

Délibérations de : 1 à 10  
Présents : 14  
Pouvoirs : 6  
Votants : 20

Etaient présents :

Mesdames Baya ALGAY, Viviane DUPUY, Claudine HAUSER, Angéline BLANC, Nadezda BONNIEU, Catherine MOSKALYK, Tatiana COFFIE, Geneviève AMEN.

Messieurs Pascal BUGIS, Xavier BORIES, Rinaldo PUGLISI, Christophe SENTOLL, Monsieur Vincent COLOM, Monsieur Christian NOCAUDIE.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Madame Catherine FARRENQ à Madame Geneviève AMEN,  
Madame Marie-Claude FAURE à Monsieur Xavier BORIES,  
Monsieur Serge SERIEYS à Monsieur Vincent COLOM,  
Madame Janine BARENS à Monsieur Pascal BUGIS,  
Madame Flavie ROUANET à Monsieur Christophe SENTOLL,  
Madame Jeanine CAYSSEL à Madame Angéline BLANC.

Était excusé :

Monsieur Bernard AUDOURENC.

Etaient absents :

Monsieur Daniel LACOMBE,  
Monsieur Stéphane AYMARD.

Participaient également à la séance :

Madame Florence SANS, Directeur général  
Madame Louise DE SENA, Secrétariat de Direction  
Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation  
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité  
Madame Béatrice JEA, Ressources Humaines  
Madame Sonia BAEZ, représentant le Comité d'Entreprise  
Monsieur GEFFRAY (DDT), représentant Monsieur le Préfet

\*\*\*\*\*



## **6. REHABILITATION DE 95 LOGEMENTS – RUE DE BRETAGNE ET RUE SŒUR AUDENET – LANCEMENT DE L'OPERATION**

Dans le cadre de sa stratégie patrimoniale, l'Office Public de l'Habitat de la CACM prévoit la réhabilitation de 95 logements collectifs répartis en 4 bâtiments collectifs :

- 2 et 4, rue de Bretagne : 31 logements ;
- 8 et 10, rue de Bretagne : 31 logements ;
- 14, rue de Bretagne : 20 logements ;
- 151, rue Sœur Audenet : 13 logements ;

Ces logements ont été construits entre 1967 et 1970 et une première opération de réhabilitation a été réalisée en 2001. Les logements sont classés en étiquette D, ancien DPE.

Le programme prévisionnel de cette opération cible essentiellement les travaux de réhabilitation thermique dans le but d'améliorer l'étiquette énergétique, et également les travaux qui permettent de bonifier le confort du locataire.

Les travaux d'isolation thermique seront corrélés à l'étude thermique THCEX réalisée pour cette opération, le « bouquet travaux » retenu permettra de faire évoluer l'étiquette énergétique.

Un premier montant prévisionnel de l'opération a été communiqué dans le Débat d'Orientation Budgétaire pour 2.565.000 euros.

Ce montant prévisionnel sera revu en fonction des diagnostics et des premières études techniques.

Il est proposé au Conseil d'administration de décider :

- Du lancement de l'opération ;
- Du lancement des consultations d'un bureau d'étude thermique, d'un CSPS et d'un bureau de contrôle ;
- D'autoriser le Directeur général à accomplir toutes les formalités requises et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier conformément à la délibération du conseil d'Administration du 18 décembre 2013.

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration à l'unanimité des membres ou représentés décide :

- Du lancement de l'opération ;
- Du lancement des consultations d'un bureau d'étude thermique, d'un CSPS et d'un bureau de contrôle ;
- D'autoriser le Directeur général à accomplir toutes les formalités requises et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier conformément à la délibération du conseil d'Administration du 18 décembre 2013.

.....  
Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération à compter de sa date de réception par le contrôle de légalité.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à CASTRES, le 11 décembre 2023.

Le Président,  
Pascal BUGIS

